



revue de presse : les cigarettiers veulent une baisse des prix

Rubrique : actualités - Date : mercredi 7 juillet 2004

L'AFP, la Tribune, le Parisien et les Echos signalent que les cigarettiers veulent une baisse des prix .

D'après l'AFP, la nouvelle grille des prix du tabac qui devait s'appliquer le 1er juillet est pour l'instant bloquée par les douanes car un grand fabricant veut baisser le prix d'une de ses marques. L'agence qui souligne que Bercy a engagé un bras de fer avec ce fabricant en menaçant d'une nouvelle hausse de la fiscalité du tabac, précise que les débitants restent mobilisés contre toute nouvelle hausse fiscale, le Premier - ministre leur ayant promis un moratoire de quatre ans sur la fiscalité du tabac. Indiquant que les douanes disposent de 11 semaines pour homologuer les tarifs, l'agence rappelle que depuis deux ans « l'Etat a imposé aux fabricants via les taxes » des hausses de prix de plus de 59% et que quasiment tous les cigarettiers ont répercuté cette hausse sur leurs prix.

Le Parisien explique que les fabricants veulent relancer la vente des cigarettes, qui a baissé de 25,8% en volume sur les cinq premiers mois de l'année, en diminuant le prix de certains paquets. Précisant que jusqu'ici il n'était question que d'augmentation, notamment chez Altadis, et que cela suscitait la colère des buralistes, le journal affirme que l'idée de baisser les prix « a de quoi irriter le gouvernement Raffarin » pour des raisons de santé publique et parce qu'une guerre commerciale entre fabricants « serait lourde (&) pour la cagnotte de l'Etat ». Le quotidien qui rapporte que Jean Marie Le Guen, député PS, s'est indigné « le gouvernement a l'obligation morale et financière de contrecarrer cette annonce en rehaussant la fiscalité sur le tabac », fait état de cette réponse du ministre de la santé « le ministre que je suis ne peut être favorable à l'annonce d'une baisse du tabac qui entraînerait (&) des cancers liés au tabac ». Assurant que pour ce qui est de la hausse de la fiscalité P. Douste Blazy « botte en touche » en affirmant « Ce n'est pas le sujet qui nous préoccupe aujourd'hui », le Parisien souligne que d'après Bercy, l'arrêté d'homologation avec une décision positive ou négative pourrait être publié au JO d'ici fin juillet.

La Tribune livre le nom du fabricant qui « sème la panique chez les autres cigarettiers ». Il s'agit de BAT. Le journal qui observe que cela ne satisfait pas le gouvernement pour qui ce serait une remise en cause de son plan cancer et une perte de recettes fiscales, assure que l'initiative pose également des problèmes aux autres cigarettiers qui craignent de se voir voler d'importantes parts de marché, avec cette précision que déjà un autre fabricant se dit prêt à baisser ses prix. En conclusion la Tribune évoque un gouvernement « doublement impuissant » car « pris en otage (&) par sa politique de santé publique » et « par sa promesse faite aux buralistes (&) de ne pas toucher pendant quatre ans à la fiscalité du tabac ».

D'après les Echos « le gouvernement ne veut pas d'un paquet à quatre euros » et « réfléchit au relèvement du minimum de perception fiscale actuellement de 128 euros pour 1000 cigarettes ». Estimant que « le projet de loi sur la santé publique qui sera examiné vendredi par le Sénat (&) pourrait constituer le véhicule législatif idéal », le quotidien explique que pour l'instant la structure de la fiscalité permettrait à un fabricant de proposer un paquet à 3,90 euros tout en conservant une faible marge. Un « proche du dossier » déclare « relever le minimum de perception change simplement la structure de la fiscalité en jouant sur les prix les plus bas et ne signifie donc pas forcément une hausse du prix des paquets ».